

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES NORMANDES (DUEN) 2015-2016

## OBJECTIFS

Le **DUEN** a pour objectif de donner des connaissances indispensables à la compréhension des faits, des gens et des besoins de la Normandie. Sa vocation est de permettre à toute personne désireuse de mieux connaître cette culture régionale de bénéficier d'une approche universitaire scientifique et pluridisciplinaire.

**Les débouchés suivants peuvent être envisagés :**

- tourisme (guide-conférencier)
- intervenants dans le domaine du patrimoine
- musées
- centres de documentation
- bibliothèques (spécialisation dans les fonds normands)
- aménagement régional
- organismes administratifs locaux et régionaux

## CONDITIONS D'ADMISSION

1. **Candidats bacheliers** : les conditions d'admission sont les conditions générales d'inscription à l'Université.
2. **Candidats non bacheliers** : ces candidats devront se présenter à un examen qui consistera en un résumé de texte et en un essai sur un sujet proche du texte proposé (2h), suivi d'un entretien avec un professeur. Âge minimal : 18 ans.  
**Pour l'année 2015-2016**, l'examen écrit aura lieu le **mercredi 2 septembre 2015**, de 9h30 à 11h, dans la salle SH 222 de l'Office Universitaire d'Études Normandes (2<sup>e</sup> étage de la MRSH).

## **DROITS D'INSCRIPTION**

Les **diplômes d'université** devant s'autofinancer, les **droits d'inscription au DUEN** sont un peu plus élevés que pour une inscription classique :

- **Droits généraux :** **189,10 euros, à régler à la DEVE**, auxquels s'ajoutent les :
  - **Droits spécifiques au DUEN à régler directement au service comptable de l'UFR Humanités et Sciences Sociales.** Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé le mercredi après-midi à partir de 13h30.
- Contact :** Sandrine Kerbrat. Bâtiment B - Bureau L165 Tél. : 33(0)2.31.56.53.91  
sandrine.kerbrat@unicaen.fr

- Formation initiale : **175,00 euros**
- Formation continue : **400,00 euros**

## **INSCRIPTIONS 2015-2016**

- 1) **Inscription administrative:** **Inscription et paiement en ligne de préférence** (ou sur RV à la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) Tél. : 02.31.56.55.50  
[deve.inscriptions@unicaen.fr](mailto:deve.inscriptions@unicaen.fr) Bâtiment A, Rez-de-chaussée, à partir du 17 août 2015
- 2) **Inscription pédagogique:** au **secrétariat de l'OUEN**, du 3 septembre au 23 octobre 2015

## **ENSEIGNEMENT**

L'enseignement comporte un ensemble d'UE représentant un **minimum de 276 heures** réparties en **UE obligatoires** et **UE optionnelles** et empruntées à diverses filières conduisant aux diplômes nationaux ; une autre partie est propre à ce diplôme. **Les UE dites fondamentales sont des UE obligatoires.**

**Pour l'obtention de ce diplôme**, il est nécessaire de valider l'ensemble des UE obligatoires dispensées aux semestres 1 et 2 et quelques UE optionnelles :

- **I. obligatoires :** (180 heures)
- **II. optionnelles :** (96 heures minimum)

**L'ensemble des modules peut être obtenu en une ou plusieurs années.** Le jury examinera le cas des candidats lorsqu'ils auront atteint avec succès (10/20 de moyenne globale) le terme d'une scolarité complète (correspondant à un enseignement de 276 heures au minimum, dont 180 heures d'enseignements obligatoires réparties sur 5 modules (UE 1 à 5) et 96 h d'enseignements optionnels à choisir parmi les UE 6 à 14 (minimum 3, maximum 6).

**L'absence à un examen ne pourra pas être compensée.**

**N.B. :** Le passage généralisé à la semestrialisation des enseignements, en aboutissant à des superpositions d'horaires, **rend difficile l'obtention du DUEN en une seule année.** Ces horaires, d'autre part, sont décidés au sein de chaque UFR concernée et l'OUEN n'a pas le pouvoir de les adapter de façon spécifique.

**En revanche, il n'y a pas un nombre d'heures minimum à prendre sur une année universitaire, ni de limite dans le temps pour obtenir ce diplôme.**

Même si vous ne passez que quelques UE au cours de l'année, vous devez obligatoirement vous inscrire à toutes les UE du DUEN.

Vous aurez la possibilité l'année suivante de modifier votre choix sur des UE non suivies cette année.

## **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

Le **contrôle des connaissances** des Unités d'Enseignement est le même que celui utilisé dans chaque UFR correspondante.

## **ADMINISTRATION**

Le **DUEN** est rattaché à l'**UFR Humanités et Sciences Sociales**. La **coordination des enseignements** est assurée par Marie-Agnès LUCAS-AVENEL dans le cadre de l'**Office Universitaire d'Études Normandes (OUEN)**.

- **Co-directeurs de l'OUEN :** Marie-Agnès LUCAS-AVENEL et Christophe MANEUVRIER
- **Directrice-adjointe :** Sophie POIREY
- **Secrétaire :** Hélène POUTEAU

## **STATUT**

Le DUEN est un **Diplôme d'Université (DU)** et non un diplôme d'État. (Niveau de diplôme : Bac + 2)

## **RENSEIGNEMENTS**

Une **réunion d'information** auprès des étudiants aura lieu le :

**Mercredi 2 septembre 2015, à 11 heures,**  
à l'OUEN, salle SH 222 (2<sup>e</sup> étage de la MRSH)

**Dates de reprise des cours des différentes UFR :**

**UFR Humanités et Sciences Sociales :** Lundi 7 septembre 2015

**UFR de Droit :** Lundi 7 septembre 2015

**UFR LVE :** Lundi 7 septembre 2015

**CONTACT**

**OFFICE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES NORMANDES (OUEN)**

Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH)

Bâtiment F, bureau SH 221 (2<sup>e</sup> étage)

☎ : 02 31 56 62 97

fax : 02 31 56 64 30

[helene.pouteau@unicaen.fr](mailto:helene.pouteau@unicaen.fr)

[www.unicaen.fr/mrsh/ouen/](http://www.unicaen.fr/mrsh/ouen/)

# I. UE OBLIGATOIRES

**ATTENTION : LES HORAIRES ET LES SALLES INDIQUÉS DANS CE GUIDE SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS. IL EST RECOMMANDÉ DE LES VÉRIFIER AUPRÈS DE CHAQUE UFR CONCERNÉE**

## UFR HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES

1<sup>er</sup> semestre : du 7 septembre au 11 décembre 2015

2<sup>e</sup> semestre : du 11 janvier au 22 avril 2016

### **SEMESTRE 1 (84 H)**

★ **UE 1 :**

**LM005 A : ARTS ET TRADITIONS DE LA NORMANDIE**

Enseignement obligatoire propre au DUEN géré par l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Masse horaire : 24h (12h +12h)

Contrôle des connaissances :

1<sup>ère</sup> session : contrôle continu : 50% - contrôle terminal : 50%      2<sup>e</sup> session : 1 écrit 2h

**- Ethnomusicologie de la Normandie : folk, folklore et tradition (12 h)**

Enseignant : Pierre BOISSEL

**Jeudi                    14h00-16h00, salle de l'OUEN, (6 séances)**

**Cours :**                du jeudi 10 septembre au jeudi 15 octobre 2015

**Oral :**                    jeudi 22 octobre 2015, 14h00-16h00

**Programme :** Le cours fera le point sur la situation de la Normandie dans le domaine de la musique traditionnelle : les enquêtes passées, en cours, ou à venir, les répertoires de chansons, les pratiques des musiciens de noces, les perspectives d'avenir : dans tous ces domaines, la Normandie s'affirme, malgré un déficit d'images parmi le grand public, comme une région pleine de trésors que le cours contribuera à révéler.

**- Paysages ruraux et habitat traditionnels en Normandie (12 h)**

Enseignant : Marcel ROUPSARD (Géographie rurale)

**Lundi                    16h15-18h15, salle de l'OUEN, (6 séances)**

**Cours :**                du lundi 12 octobre au lundi 23 novembre 2015

**Programme :** Malgré la vision réductrice et stéréotypée qui en est le plus souvent donnée, la Normandie présente des paysages ruraux très variés résultant d'évolutions longues dans le passé et de rapides transformations actuelles. De même l'habitat s'est mis en place en s'adaptant aux ressources du milieu géographique et aux grandes orientations de l'activité agricole. L'objectif du cours est de montrer et d'expliquer cette diversité paysagère et architecturale en s'appuyant sur de nombreux documents (photographies, cartes).

★ **UE 2 :**

**HD 699 : DROIT NORMAND**

Enseignement relevant de l'UFR de Droit

**Masse horaire : 24h**

**Enseignant : Sophie POIREY**

**Lundi 9h00-11h00, salle Jean Yver**

**1<sup>er</sup> cours : Lundi 2 novembre 2015**

**Contrôle des connaissances : 1<sup>ère</sup> session : 1 oral - 2<sup>ème</sup> session : 1 oral**

**- Droit de la femme (12 h)**

La coutume de Normandie, coutume la plus ancienne de France, réserve un statut particulier aux femmes. Celles-ci, dont la vocation naturelle est le mariage, sont exclues de la succession de leurs parents en présence de frères. Durant le mariage, elles sont considérées comme incapables et leurs biens et leur personne sont gérés par leur mari. Ce n'est qu'une fois veuves qu'elles retrouvent une certaine capacité.

**ET**

**- Influences étrangères du droit normand (droit scandinave, anglais, anglais-normand) (12 h)**

La coutume normande présente cette particularité de s'être appliquée ailleurs que dans le duché de Normandie. Elle s'est appliquée en Sicile, dans le royaume fondé par les fils de Tancrede de Hauteville, dans le Canada français au XVI<sup>e</sup> siècle lorsque la Cour de Prévôté de Québec relevait en appel du Parlement de Rouen et dans les îles anglo-normandes où elle est d'ailleurs toujours en application.

★ **UE 3 :**

**DRM 1229 : HISTOIRE DU DROIT COUTUMIER**

Enseignement relevant de l'UFR de Droit

**Masse horaire : 36 h**

**Enseignant : Sophie POIREY**

**Vendredi**

**9h00-12h00, salle Jean Yver**

**1<sup>er</sup> cours : vendredi 11 septembre 2015**

## **SEMESTRE 2 (96 H)**

### ★ **UE 4 :**

### **2212H : LA NORMANDIE DANS L'EUROPE MÉDIÉVALE (L2)**

Enseignement relevant de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

#### **2212H1 - La Normandie dans l'Europe médiévale 1**

**Masse horaire : 24h (2h CM par semaine)**

**Enseignant : Grégory COMBALBERT**

**Mardi**

**14h00-16h00 (Amphi Poincaré)**

**Evaluation :** Contrôle continu (100% de la note finale) : écrit et/ou oral - Deuxième session : écrit de 2h (100% de la note finale).

#### **Programme : Pouvoirs, Église et société en Normandie médiévale (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)**

Il s'agira d'envisager les grands traits de l'histoire politique et religieuse de la « Normandie » pré-normande puis ducal, de la Neustrie littorale de l'époque carolingienne jusqu'à la prise de contrôle de la Normandie par Philippe Auguste (1204). Seront entre autres étudiés les raids vikings dans la région de la Seine dans le contexte de l'expansion scandinave, la fondation de la principauté normande de Rouen, la construction politique et idéologique de la Normandie, l'évolution du pouvoir ducal à travers les rapports complexes entre le duc, l'aristocratie et le roi de France, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, l'intégration de la Normandie à l'espace Plantagenêt au XII<sup>e</sup> siècle, et le passage sous la domination capétienne. En matière religieuse, on s'attardera, entre autres, sur les structures ecclésiastiques et les aléas de la vie religieuse dans la région, les modalités spécifiques des réformes religieuses en Normandie, les relations entre l'Eglise et le duc, et entre l'Eglise normande et le reste de la chrétienté.

*Ce cours est conçu comme complémentaire du cours sur la Normandie dans l'Europe médiévale 2212H2. Il est conseillé aux étudiants qui le peuvent de suivre les deux cours.*

#### **2212H2 - Aspects économiques, sociaux et culturels de la Normandie médiévale, IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle**

**Masse horaire : 24h (2h CM par semaine)**

**Enseignant : Christophe MANEUVRIER**

**Lundi**

**15h00-17h00 (Amphi Poincaré)**

Après avoir évoqué les caractéristiques de la croissance économique des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle, il s'agira de préciser les cadres de l'expansion normande en Angleterre et en Italie du sud. Une place importante sera réservée aux productions artistiques et littéraires (notamment à la tapisserie de Bayeux) ainsi qu'au développement des formes architecturales ("art roman" et "premier gothique normand") des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Ce cours est conçu comme complémentaire du cours sur la Normandie dans l'Europe médiévale proposé en 2212H1 (ou 2).

*Il est conseillé aux étudiants qui le peuvent de suivre les deux cours.*

★ **UE 5 :**  
**3213H : DYNAMIQUE DES POPULATIONS RURALES**  
**ANCIENNES (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLE). À la recherche de nos ancêtres**  
**dans les campagnes (L3)**

Enseignement relevant de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

4h de cours par semaine + déplacements aux Archives départementales de l'Orne (CM/TD/TP en alternance) [cours : Jean-Marc MORICEAU]

**Vendredi**

**14h00-18h00, salle SA 016 (N)**

**Évaluation** : Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit (dossier documentaire) - Contrôle terminal (50% de la note finale) : oral (soutenance d'un montage Power-Point) / Deuxième session : écrit de 4h (dissertation à partir d'extraits de documents) (100% de la note finale).

**Programme** : L'objectif général du module, une spécificité de l'université de Caen, est de lancer les étudiants pour la première fois dans une enquête de terrain qui leur fera explorer les archives, découvrir les sources et les écritures anciennes et contacter des personnes-ressources pour réaliser une recherche en équipe. Les journées de terrain, préparées par plusieurs séances de formation, sont assurées en liaison avec les Archives départementales de l'Orne à Alençon. Le module est finalisé par la réalisation d'un dossier et la présentation d'un montage PowerPoint. Il permet d'associer les étudiants dans un travail commun, à l'échelle d'une commune. Il est recommandé aussi aux géographes.

Nous avons tous ou presque des ancêtres paysans ou ruraux. Comment vivaient-ils alors que les populations des campagnes étaient majoritaires ? De la fin du Moyen Âge au 19<sup>e</sup> siècle, le monde rural avait une importance bien supérieure à celle qu'il occupe aujourd'hui. Ce premier volet du module, qui part de la démographie historique, révèle la structuration de la société et le comportement des populations devant la vie et la mort, analyse la vie quotidienne des ruraux et leur insertion dans les cadres fondamentaux de la famille et du village.

L'importance et la diversité des mondes ruraux ont déterminé la gestion d'un environnement et l'organisation de paysages dont certains héritages se retrouvent aujourd'hui. On s'intéressera aux conditions d'aménagement de l'espace, aux modes d'occupation du sol et de contrôle du territoire, à l'organisation des productions, à la vie matérielle de nos ancêtres (cuisine, vêtement, mobilier), aux dynamiques paysagères et environnementales.

**Remarque générale** : L'ensemble du module met le public en contact avec l'éventail du corpus documentaire de l'historien en mobilisant des sources écrites (état civil, actes notariés, inventaires après décès, documents seigneuriaux, statistiques, matrices cadastrales) et figurées (cartes et plans, peintures, architecture) pour les inscrire dans un espace à reconstituer.



## II. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

### SEMESTRE 1

★ **UE 6 :**

**ISLIC : ISLANDAIS MODERNE**

Enseignement relevant de l'UFR des Langues Vivantes Étrangères, département d'Études nordiques (<http://ufrlve.unicaen.fr/etudesnordiques>)

**Masse horaire : 24 h par semestre**

**Enseignant :** Hanna Steinunn THORLEIFSDÓTTIR

**Mardi** 18h00-19h00, (MLI), salle Li 218 (salle à confirmer)

**et jeudi** 16h00-17h00 (salle à confirmer)

Programme : Initiation à la langue islandaise. Grammaire, expression écrite et orale.

L'islandais est une langue germanique, apparenté au danois, au norvégien et au suédois.

L'islandais a conservé un système de déclinaisons, alors que les autres langues scandinaves se sont considérablement simplifiées. Seul le féroïen est resté très proche de l'islandais.

**L'islandais 2 (2e semestre), fait suite à l'islandais 1 (1er semestre). Il n'est pas possible de choisir l'islandais 2 sans avoir fait l'islandais 1.**

★ **UE 7 :**

**DRM 1228 : HISTOIRE DES INSTITUTIONS NORMANDES**

Enseignement relevant de l'UFR de Droit

**Masse horaire : 36 h**

**Enseignant :** Sophie POIREY

**Vendredi** 14h-17h, salle Jean Yver

**1<sup>er</sup> cours :** vendredi 11 septembre 2015

★ **UE 8 :**

**LM3 46B : LITTÉRATURE FRANÇAISE B (L2)**

Enseignement relevant de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

**Masse horaire : 24h (12h CM/12h TD)**

**Enseignant :** Julie ANSELMINI

**Mercredi** 11h-13h, salle LE 305

**Contes, nouvelles et récits brefs au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Programme :**

Balzac, *Sarrazine*

George Sand, *La Marquise*

Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, Folio, Gallimard.

Maupassant, *La Maison Tellier* (Recueil. Folio, Gallimard).

Si le XIX<sup>e</sup> a consacré le roman comme grand genre sérieux, il fut également l'âge d'or du récit bref : de Balzac à Maupassant en passant par Stendhal, George Sand, Gautier, Flaubert, nombreux sont les romanciers qui se sont exercés à l'art de la nouvelle, y trouvant souvent une liberté plus grande que ne l'autorisait le cahier des charges contraignant du « roman de mœurs ». Du début à la fin du siècle, le conte évolue et passe d'une inspiration fantaisiste et fantastique dans les années 1830, sous l'influence des contes d'Hoffmann qui commencent alors à être traduits, à plus de réalisme à la fin du siècle. Contes ou nouvelles – les deux termes semblent utilisés indifféremment – vont trouver, par leur brièveté même, une place privilégiée sur les pages du journal ou de la revue devenant de ce fait un genre très populaire. On s'intéressera à l'histoire de ce genre mineur qui acquiert au XIX<sup>e</sup> siècle ses lettres de noblesse et à ses thématiques privilégiées, notamment les scénarios et figures de l'Eros romantique : amours interdits, passions mortifères, transgressions des limites.

### **Bibliographie :**

J.-P. Aubry, *Le Conte et la Nouvelle*, Ar. Colin, 2002.

R. Barthes, *S/Z*, Points, Essais, 1976.

T. Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1971.

Florence Goyet, *La Nouvelle 1870-1925. Description d'un genre à son apogée*, PUF, coll « Ecriture », 1993.

D. Grojnowski, *Lire la Nouvelle*, Dunod, 1993.

## **SEMESTRE 2**

### **★ UE 9 :**

### **1215H : INITIATION À L'ARCHÉOLOGIE (L1)**

Enseignement relevant de l'UFR **Humanités et Sciences Sociales**

**Masse horaire : 48h**

**Enseignants :** Cécile ALLINNE et Luc BOURGEOIS

**Jeu**

**14h00-16h00 (Amphi Poincaré)**

2h CM par semaine + 1 semaine de TP (ces TP obligatoires, de 6 jours pleins travaillés, auront lieu entre le 12 mai et le 7 juin) [CM : Cécile ALLINNE et Luc BOURGEOIS - TP : Claire HANUSSE]

**Évaluation :** Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

**Programme:** Cette initiation à l'archéologie propose en guise d'introduction une définition de ce qu'est l'archéologie et une histoire de la discipline, de sa conception, de ses méthodes et de son évolution récente. On expliquera ensuite comment s'étudie un site archéologique, depuis l'étude des sources documentaires, les techniques de prospection, les méthodes et processus de la fouille, ainsi que la manière dont on date un site. On regardera enfin la manière dont les données archéologiques sont exploitées et mises en valeur, dans la sphère scientifique mais aussi dans une perspective de médiation culturelle. Les TP, obligatoires, encadrés par un enseignant et effectués sur un chantier de fouille complètent l'approche théorique.

Les étudiants y sont initiés aux techniques de fouille et à l'ensemble des activités connexes à l'étude de terrain. La présence aux TP est impérative. Quelle que soit votre note à l'écrit, l'UE n'est validée qu'une fois que votre participation aux TP a été attestée. Toute absence aux TP entraîne donc l'invalidation de l'UE.

★ **UE 10 :**

**ISL5C : ISLANDAIS MODERNE**

Module relevant de l'UFR des Langues Vivantes Étrangères, département d'Études nordiques.

**L'islandais 2 (2<sup>e</sup> semestre), fait suite à l'islandais 1 (1<sup>er</sup> semestre). Il n'est pas possible de choisir l'islandais 2 sans avoir fait l'islandais 1.**

**Masse horaire : 24 h**

**Enseignant : Hanna Steinunn THORLEIFSDÓTTIR**

**Mardi 18h00-19h00, MLI, salle Li 218 (salle à confirmer)**

**et jeudi 16h00-17h00 (salle à confirmer)**

★ **UE 11 :**

**LM4 3A : INITIATION À L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE (L2)**

Enseignement relevant de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

(Cours assuré au CEMU)

**Masse horaire : 24 h (12h CM / 12h TD)**

**Enseignant : Yvonne CAZAL (CM) / Adeline PATARD (TD)**

**Programme :** Initiation à la langue française médiévale : morpho-syntaxe du groupe nominal. Ce module est conçu comme une initiation à l'histoire de la langue française, dans son premier état : le texte écrit en ancien français (12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècles). Il a pour but de permettre aux étudiants de lire les œuvres littéraires du Moyen Age dans leur langue originelle. La perspective adoptée sera synchronique, à partir d'une œuvre support qui est, cette année, La Prise d'Orange dans l'édition bilingue de Claude Lachet (Champion Classiques). Seront successivement abordées la morphologie et la syntaxe du groupe nominal (déclinaison à deux « cas », marquage de la fonction sujet, construction du complément de détermination, système du double paradigme des démonstratifs, premier aperçu de l'ordre des mots, etc.). Une première approche de la dimension diachronique sera assurée par l'étude du lexique. Le système de la langue médiévale sera exposé en cours magistral. Les travaux dirigés donneront à l'étudiant l'occasion de mettre en œuvre les connaissances acquises, par la pratique guidée de la traduction et du commentaire linguistique d'extraits choisis de l'œuvre au programme.

### **Éléments de bibliographie :**

- Greimas, A. J. Dictionnaire de l'ancien français, Paris, Larousse, 1999.
- Revol, Thierry, Initiation à l'ancien français, Paris, Nathan, 2000.
- Andrieux-Reix, et alii, Petit traité de l'ancienne langue, Paris, PUF, 2000.

Ouvrage à se procurer pour les TD « La Prise d'Orange » dans l'édition bilingue de Claude Lachet (Champion Classiques).

### ★ **UE 12 :**

#### **SO66B2 : RURALITÉS**

Enseignement relevant de l'**UFR Humanités et Sciences Sociales**, département de **sociologie** (se renseigner au bureau LE 156 en début de 2<sup>e</sup> semestre).

**Masse horaire : 24 h**

**Enseignant :** Estelle DELEAGE

**Programme :** Cet enseignement vise à montrer pourquoi jusqu'au début des années 1960, on pouvait considérer que l'espace rural constituait encore massivement le territoire des paysans au sens que le sociologue Henri Mendras donne à ce terme de paysan.

Dans un second temps, le cours analyse les causes et les raisons pratiques qui sont à l'origine de la transformation des campagnes paysannes en campagnes non paysannes ainsi que les limites d'un tel processus (déracinement, muséification, etc.) avant de questionner l'émergence d'une agriculture durable porteuse de nouvelles formes de ruralités.

### **Bibliographie :**

Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., *Les champs du départ*, La Découverte, Paris, 1988.

Deléage E., *Paysans. De la parcelle à la planète*, Syllepse, Paris, 2004.

Deléage E., Perreault D., « Sociologie rurale », in Durand J.-P., Weil R. (dir.), *Sociologie contemporaine*, Vigot, Paris, 2006, p. 431-446.

Hervieu B., *Les champs du futur*, Julliard, Paris, 1994.

Mendras H., *Sociétés paysannes*, Armand Colin, Paris, 1976.

### ★ **UE 13 :**

#### **LC23B : SOURCES ET PATRIMOINE (L1)**

Enseignement relevant de l'**UFR Humanités et Sciences Sociales**

**Masse horaire : 12 h**

**Enseignant :** Marie-Agnès LUCAS-AVENEL et Brigitte GAUVIN

**Evaluation :** Contrôle continu : écrit d'1h

L'enseignement vise à montrer quelle est la présence du latin et de la culture latine dans les siècles qui ont suivi la période antique. Le cours sera divisé en deux périodes, l'une consacrée à la latinité tardive et médiévale (M.A. Avenel) et l'autre à la Renaissance (B. Gauvin). Pour la période médiévale, à partir de quelques exemples tirés notamment du patrimoine écrit ou conservé en Normandie, on s'interrogera sur la persistance ou l'évolution du latin, sur la transmission de la littérature, de la culture et du savoir des Anciens, sur les conditions et les acteurs de cette transmission. Pour la Renaissance, on verra comment la

redécouverte des auteurs classiques et le poids des autorités et des modèles littéraires ont été source à la fois d'une continuité et d'une nouvelle inspiration. Les étudiants travailleront sur textes traduits et sur divers types de documents.

★ **UE 14 :**

**LC63A : CULTURES ANTIQUES IV (L3)**

Enseignement relevant de l'**UFR Humanités et Sciences Sociales**

**Masse horaire : 12 h**

**Enseignant :** Marie-Agnès LUCAS-AVENEL

**Evaluation :** Examen terminal : écrit de 2h

Le cours portera sur la littérature latine tardive et médiévale, et plus particulièrement sur l'évolution du genre historiographique par l'étude de quelques textes latins composés entre le IV<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

# RENSEIGNEMENTS

## OFFICE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES NORMANDES (OUEN)

**MRSH (Bâtiment F), bureau SH 221 (2<sup>ème</sup> étage)**

**☎ : 02 31 56 62 97**  
**fax : 02 31 56 64 30**  
**helene.pouteau@unicaen.fr**  
**[www.unicaen.fr/mrsh/ouen/](http://www.unicaen.fr/mrsh/ouen/)**